

Convention entre Veolia Environnement et le Conservatoire du littoral et Rivages de France

Dossier de la rédaction de H2o
November 2010

Le partenariat aspire à mettre en œuvre des projets locaux centrés sur des zones humides identifiées appartenant au domaine du Conservatoire du littoral avec deux axes prioritaires :

-

le développement
d'actions de recherche, de mesure, d'analyse, de conduite de projets ou de travaux pilotes pour aider à la définition de méthodes de qualification des zones humides concernées en termes de services rendus (protocoles de suivi, grilles de qualification, indicateurs spécifiques...) ;

-

la réhabilitation de l'image des zones humides
par la conception de produits pédagogiques de sensibilisation à destination des collectivités locales et des acteurs de l'aménagement du territoire.

Depuis quelques dizaines d'années, la prise en considération des zones humides a lentement progressé. Récemment, le Grenelle de l'environnement a retenu une proposition d'intervention foncière pour 20 000 hectares de zones humides et le ministère de l'écologie a présenté en 2010 un plan triennal d'actions en faveur des zones humides françaises. Ce plan fait le constat que les évolutions favorables se heurtent à la fois à une connaissance insuffisante du fonctionnement écologique des zones humides et à une image persistante de milieux hostiles pour une part importante de la population.

Veolia Environnement - Conservatoire du littoral - Rivages de France